

académie
Amiens

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Division
des Examens
et Concours

Dossier suivi par :

Christine COULOMBEL
03.22.82.38.66

Fax
03 22 82 39 83

Mél.
ce.dec@ac-amiens.fr

20, Boulevard Alsace Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture
8h00 à 18h00
Du lundi au vendredi

Amiens, le 27 mars 2013

Le Recteur de d'académie d'Amiens
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etablissement
S/C de Madame et Messieurs les Directeurs
Académiques des Services de l'Education Nationale

Directeurs des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la
Somme

Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissement d'enseignement général et
professionnel
S/C de Messieurs les directeurs diocésains

Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissement agricole

Objet : Inscriptions au DNB – Session de juin 2013

J'ai l'honneur de vous informer que, pour les élèves scolarisés en classe de 3^{ème} inscrits au Diplôme National du Brevet -session de juin 2013-, aucun changement d'établissement (suite à un conseil de discipline ou autre) ne sera pris en compte à partir du **vendredi 3 mai 2013**.

Les candidats resteront inscrits dans leur établissement d'origine et seront affectés dans l'établissement « centre écrits » dont dépend cet établissement pour passer les épreuves.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de la Division des Examens et Concours



Sophie LUQUET